



**Le Maire de DRUELLE BALSAC**

DRUELLE, le 29 janvier 2025

**Objet : Convocation du conseil municipal**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal le :

➤ **Judi 06 février 2025 à 20h30, salle du Conseil Municipal  
Mairie - 2 rue du Stade**

**Ordre du jour :**

- 01- Attribution des subventions 2025 aux associations
- 02- Attribution d'une subvention 2025 au RPE « Rêve avec Moi » Sébazac-Le Monastère-Ste Radegonde-Druelle Balsac
- 03- Opération façades 2022-2025 : dossiers 252 et 272 place Etienne Boonnefous
- 04- Vote des contributions directes 2025
- 05- Convention avec La Cazelle aux livres : avenant n°1
- 06- Contrat de location d'un local pour la bibliothèque
- 07- Convention de maitrise d'ouvrage travaux Pont des Ballades avec Olemps – avenant n°1
- 08- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes cordiales salutations.

**Le Maire, Patrick GAYRARD**



**NB : Article L.2121-20 du Code Général des Collectivité Territoriales :** « Un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseil municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le mandat est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives. »

**POUVOIR** (Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

JE SOUSSIGNE.....

AGISSANT EN QUALITE DE.....

EMPECHE(E) D'ASSISTER A.....

QUI SE TIENDRA LE .....

DONNE POUVOIR POUR ME REPRESENTER, EMETTRE TOUT VOTE ET SIGNER TOUT DOCUMENT A .....

Signature : Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »

Fait à ..... Le.....